

Description

Le facteur ou la factrice d'orgues construisent, restaurent, accordent et entretiennent des orgues à tuyaux. Les pièces qu'ils construisent sont uniques: un orgue est toujours réalisé sur mesure et destiné à un lieu possédant sa propre acoustique: église, salle de concert, etc.

Leurs principales activités consistent à:

Conception et fabrication

- établir un projet en fonction du lieu d'installation, préparer un devis et négocier avec le client;
- organiser la réalisation du mandat: déplacements, temps prévu, commande de matériaux, choix des bois, etc.;
- concevoir tous les plans et construire les différents éléments de l'orgue: buffet en bois massif, sommiers, console, mécanique des touches, soufflerie et tuyauterie métallique et en bois;
- effectuer la pré-harmonisation des tuyaux;
- monter l'orgue entièrement à l'atelier avant de le démonter;
- effectuer l'installation, le montage, l'harmonisation et l'accordage de l'orgue à son emplacement définitif: église, salle de concert, appartement, etc.;

Entretien et accordage

- entretenir l'orgue régulièrement (une à deux fois par an) afin qu'il conserve ses qualités et sa valeur;
- réaliser des petites réparations des tuyaux, des sommiers, etc.;
- effectuer le réglage de la traction, le contrôle du graissage du moteur de la soufflerie et le contrôle du degré d'humidité;
- effectuer un accordage partiel des tuyaux (anches, bourdons) ou, sur demande, un accordage général de l'ensemble des tuyaux lors d'une révision générale;

Révision générale

- procéder à une révision générale tous les 15 ans environ;
- sortir les tuyaux de l'intérieur de l'orgue pour permettre un nettoyage minutieux de toutes les parties de l'instrument;
- contrôler toutes les conduites d'air et réparer les fuites;
- vérifier et ajuster la mécanique;
- remonter les différentes pièces et effectuer le réglage des fonctions;
- nettoyer et contrôler chaque tuyau et le réparer si nécessaire;
- remettre en place les tuyaux et procéder à l'harmonisation, à l'égalisation et à l'accordage.

Environnement de travail

Les facteurs d'orgues travaillent principalement à l'endroit où se situe l'orgue. La clientèle de ces artisans est constituée avant tout de paroisses, parfois aussi de salles de concert. Ces professionnels sont donc fréquemment en déplacement et travaillent souvent de longues heures dans des églises peu chauffées.

Formation

La formation de facteur ou de factrice d'orgues s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (3 à 4 jours par semaine) dans une entreprise;
- formation théorique (cours blocs) au Centre de conseil et de formation d'Arenenberg à Salenstein/TG;
- cours interentreprises (41 jours sur 4 ans).

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises ou écoles recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de facteur ou factrice d'orgues CFC.

Contenu

Branches théoriques (sur 4 ans)

- traitement des mandats;
- fabrication et réparation d'instruments de musique;
- maintenance et réglage d'instruments de musique;
- préparation d'instruments de musique.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Disposition à de fréquents déplacements
- Oreille musicale
- Habileté manuelle
- Précision et minutie
- Esprit méthodique

Perspectives professionnelles

Les facteurs d'orgues peuvent être promus responsables de travaux effectués sur les chantiers (cette promotion est souvent rapide après la formation) ou devenir chefs d'atelier après avoir acquis une solide expérience. S'ils s'installent à leur compte, ils ne doivent pas perdre de vue que les difficultés à résoudre seront nombreuses: obtenir des commandes, faire face à la concurrence, engager des investissements importants et gérer l'entreprise. Ils peuvent se perfectionner dans le travail du bois, du métal, de l'harmonisation ou de la restauration.

Perfectionnement

Les facteurs d'orgues peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours organisés par l'association professionnelle ou les instituts de formation;
- spécialisation auprès de facteurs d'orgues en Suisse et à l'étranger;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Facteur de pianos CFC/Factrice de pianos CFC
- Facteur de tuyaux d'orgues CFC/Factrice de tuyaux d'orgues CFC
- Facteur d'instruments à vent CFC/Factrice d'instruments à vent CFC
- Luthier CFC/Luthière CFC

Adresses

Communauté d'intérêts pour les facteurs d'instruments de musique (CIFIM)
Nordring 10a
c/o Elin Office AG
3013 Berne
Tél.: 031 313 20 00
<https://www.musikinstrumentenbauer.ch>

Groupement suisse des facteurs d'orgues (GSO)
8001 Zurich
<https://www.orgel.ch>